

## **CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023**

### **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

#### **1 CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITÉ DES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES EN SOUTIEN AUX VICTIMES DU SÉISME AU MAROC**

*Rapporteur : Monsieur Luc Bouard*

Il est proposé au Conseil d'approuver la contribution de la Ville au soutien des victimes du séisme survenu au Maroc, pour un montant de 5000 euros.

**QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

#### **2 DOSSIER RETIRÉ - PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEML ORYON A LA SCI SAINT ELOI**

**DOSSIER RETIRÉ**

#### **3 CONSTRUCTION DU FUTUR CARRÉ DE L'HOTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION ET DU NOUVEAU MUSÉE ESPACE NAPOLÉON - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES LOTS N° 6A ET 23**

*Rapporteur : Madame Sylvie Durand*

Dans le cadre de l'opération de construction du futur carré de l'hôtel de ville et d'agglomération et du nouveau musée, le Conseil est appelé à attribuer et à autoriser la signature des lots n° 6a et 23.

**QUESTION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ PAR,  
33 voix POUR**

**10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.**

#### **4 DIVERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET DES ACCORDS CADRES**

*Rapporteur : Madame Sylvie Durand*

La ville de La Roche-sur-Yon et La Roche-sur-Yon Agglomération ont des besoins similaires en matière d'aménagements divers d'espaces publics :

- Créations d'espaces publics, voiries
- Petits aménagements d'espaces publics (voiries, trottoirs, parking, sécurisation, arrêt de bus),
- Travaux d'entretien de chaussée
- Aménagement des cours d'écoles, parcs, jardins, allées de cimetières
- Réalisation de colonnes enterrées

Il est proposé au Conseil d'approuver la constitution d'un groupement de commandes constitué de 2 membres :

- La Ville de La Roche-sur-Yon,
- La Roche-sur-Yon Agglomération.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### **5 ACQUISITION DE FOURNITURES ET LIVRES SCOLAIRES - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

*Rapporteur : Madame Sylvie Durand*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'une convention de groupement de commandes entre la Ville de la Roche-Sur-Yon, la commune de Venansault, la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux et la commune de Landeronde pour l'acquisition de fournitures et livres scolaires. Le montant maximum annuel du marché est de 270 000,00€ HT pour l'ensemble des membres du groupement. La ville de La Roche-sur-Yon est désignée coordonnateur de ce groupement et sera chargée, à ce titre, de signer le marché au nom et pour le compte du groupement.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### **6 ORGANISATION DE L'HÉBERGEMENT DES ANIMAUX ERRANTS EN FOURRIÈRE - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

*Rapporteur : Madame Sylvie Durand*

La ville de La Roche-sur-Yon et six communes de l'agglomération ont des besoins similaires en matière d'hébergement d'animaux errants. Il est ainsi proposé d'établir une convention de groupement de commande permettant de conclure un accord-cadre à bons de commande afin de répondre à ce besoin.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### **7 MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, SERVICES ET FOURNITURES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS**

*Rapporteur : Madame Sylvie Durand*

Le Conseil est appelé à autoriser la signature des avenants suivants :

- Fourniture de mobilier urbain - Avenant au lot n° 8
- Fourniture de produits horticoles et de végétaux - Avenant au lot n° 7
- Aménagement du cinéma la Concorde dans le Carré Napoléon - Avenants aux lots n° 1, 2, 8, 11, et 12
- Restructuration et extension du groupe scolaire Montjoie à La Roche-sur-Yon - Avenant au lot n° 2
- Fourniture de viandes et volailles fraîches - Avenants aux lots n° 1, 2, 3, 5, 6, et 7
- Fourniture de produits appertisés et de produits d'épicerie conventionnels ou issus de l'agriculture biologique - Avenant au lot n° 2

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **8 GESTION DES SERVICES PUBLICS DÉLÉGUÉS - EXAMEN DES RAPPORTS 2022 DES DÉLÉGATAIRES APRÈS AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

*Rapporteur : Madame Sylvie Durand*

Suite à la séance de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 30 juin 2023, il est proposé au Conseil de prendre acte de la communication des rapports des délégataires relatifs à l'année 2022 pour les délégations des services publics suivants : Construction, aménagement et exploitation d'un crématorium et d'une salle de cérémonie ; fourrière véhicules.

**Le Conseil prend acte.**

## **9 MODIFICATION DE DOMANIALITÉ - DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE FONCIÈRE - RUE PROUDHON**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Le Conseil municipal du 22 juin 2023 a approuvé la signature d'un avenant n° 2 aux baux emphytéotiques en vigueur au profit de l'ADAMAD pour une portion de la parcelle cadastrée section BY numéro 626p. Il convient à présent de procéder à son déclassement anticipé permettant de conserver l'affectation actuelle jusqu'à la signature de l'acte.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**Abstentions:** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.

## **10 ACQUISITION DES PARCELLES P 603 - P 609 - DZ 21 APPARTENANT À BMP - LOTISSEMENTS MAISON NEUVE DES LANDES 1 ET 3**

*Rapporteur : Monsieur Patrick Durand*

Le Conseil municipal est appelé à approuver l'acquisition, à l'euro symbolique avec dispense de paiement, des parcelles cadastrées section P numéros 603 et 609 et section DZ numéro 21, d'une contenance de 1 457 m<sup>2</sup>, situées hors périmètre du permis d'aménager de Maison Neuve des Landes et appartenant à BMP.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **11 ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AUPRÈS DE SNCF RÉSEAU - BOULEVARD DU MARÉCHAL LECLERC**

*Rapporteur : Monsieur Patrick Durand*

L'éco-quartier de la gare de La Roche-sur-Yon est en mutation. De nombreuses opérations ont vu le jour comme la réalisation d'équipements publics, des programmes de logements et de bureaux ou encore l'aménagement de l'espace public.

L'ensemble de ces opérations a eu pour conséquence de renforcer la pression sur les modes de déplacements. La ville de La Roche-sur-Yon souhaite par conséquent se porter acquéreur auprès de SNCF RESEAU d'une nouvelle assiette foncière d'environ 2 500 m<sup>2</sup>, située boulevard du Maréchal Leclerc, dans le but d'aménager le dernier tronçon de la piste cyclable depuis Pont Morineau jusqu'à la rue Jacques Cartier. Les parties se sont accordées sur un prix de vente estimé à 62 500 € HT, le prix final sera ajusté en appliquant à la surface effectivement constatée le prix de vente de 25 € HT du m<sup>2</sup>.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **12 ACQUISITION AUPRÈS DE MONSIEUR DUBROCA D'UNE PORTION DE VOIRIE - IMPASSE JEAN PERRIN**

*Rapporteur : Monsieur Patrick Durand*

La ville de La Roche-sur-Yon a sollicité Monsieur DUBROCA afin d'acquérir une emprise foncière, actuellement à usage de voirie, cadastrée CE 103p d'une superficie de 39 m<sup>2</sup>, située devant sa propriété impasse Jean Perrin.

Une enquête publique a été réalisée pour son classement dans le domaine public, approuvée par délibération du 22 septembre 2022. Le Conseil est appelé à présent à approuver l'acquisition à l'euro symbolique de cette emprise foncière, avec dispense de paiement.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **13 REQUALIFICATION DU QUARTIER DE SAINT-ANDRÉ D'ORNAY - ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE - 228 RUE ROGER SALENGRO**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Dans le cadre de la requalification du centre bourg de Saint-André d'Ornay, la Ville a l'opportunité d'acquérir un ensemble immobilier, cadastré section DR numéro 60, d'une superficie de 219 m<sup>2</sup>, situé 228 rue Roger Salengro.

Un accord a été trouvé avec la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE et leur mandataire, au vu de l'avis de la Direction Immobilière de l'Etat, au prix de 172 000 € soumis à la TVA en vigueur auquel s'ajoute des frais d'agence d'un montant de 11 000 €.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **14 CESSIION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROFIT DU GFA LA BRECHOLIÈRE - LES BRUYÈRES À LA CHAIZE-LE-VICOMTE**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Le GFA La Brecholière a sollicité la collectivité afin d'acquérir une parcelle de terre, cadastrée section YL numéro 50, attenante à leur propriété. Celle-ci nécessite des travaux estimés à 8 300 € HT pris en charge par l'acquéreur.

Le Conseil est appelé à approuver la cession d'une contenance de 3 106 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique avec dispense de paiement.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **15 CESSIION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AU PROFIT DE MADAME BATELLI - 20 RUE FLORA TRISTAN**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Dans le cadre de sa politique de rationalisation de son patrimoine, la Ville procède progressivement à la cession des biens dont elle n'a pas ou plus l'utilité. Dans ce cadre l'ensemble immobilier situé 20 rue Flora Tristan a fait l'objet d'une vente aux enchères. La première vente n'ayant pu aboutir en raison du désistement des acquéreurs, ce sont les enchérisseurs suivants qui ont été sollicités.

Aussi, le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession au profit de Madame BATELLI de l'ensemble immobilier d'une surface habitable de 88 m<sup>2</sup>, cadastré section DS numéro 289, d'une contenance d'environ 476 m<sup>2</sup> au prix de 126 000 €, soumis à la TVA en vigueur.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Abstention(s):** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.

### **16 CESSIION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROFIT DU GROUPE RÉALITÉS - RUE DES SABLES**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Dans le cadre du zonage du nouveau PLU, le groupe RÉALITÉS souhaite réaliser un programme immobilier sur l'ex site Bernis Truck, en entrée de ville ouest, comportant 295 logements, une résidence séniors de 103 places, une mini-crèche ainsi qu'un parking silos sur les parcelles cadastrées section DT numéros 169, 173, 174 et 175. La Ville est propriétaire de la parcelle section DT numéro 247, délaissé du domaine public, d'une superficie de 920 m<sup>2</sup>, indispensable au programme. Il est proposé au Conseil d'en approuver la cession au prix de 82 €/m<sup>2</sup> HT soit 75 440 € HT.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## **17 CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE ÉNÉDIS - AMÉNAGEMENT TECHNIQUES - RUE PIERRE GILLES DE GENNES**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Le Conseil est appelé à approuver la convention de servitude établie au profit de ENEDIS relative à des travaux de canalisations souterraines sur les parcelles YW 67 et YW 204 situées rue Pierre Gilles de Gennes.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **18 ZAC DE LA MARRONNIÈRE - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRACL)**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Par délibération du Conseil municipal du 29 mars 2006, la ville de La Roche-sur-Yon a décidé de confier à la SAEML ORYON, sous concession d'aménagement, l'aménagement et l'équipement de l'opération d'aménagement de la « ZAC de La Marronnière » en application des dispositions des articles L. 300-4 et suivants du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L 300-5 du code de l'Urbanisme, le concessionnaire est tenu de remettre à la commune le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale présentant l'état d'avancement de l'opération au 31 décembre de l'année précédant l'année en cours. Le Conseil est appelé à approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale au 31 décembre 2022

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**Abstention(s):** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.

## **19 ÎLOT DE LA POSTE - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRACL)**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Par délibération du Conseil municipal du 9 avril 2008, la ville de La Roche-sur-Yon a décidé de confier à la SAEML ORYON, sous concession d'aménagement, l'aménagement et l'équipement de l'opération « Ilot de La Poste - Ecole de Musique - Musée » en application des dispositions des articles L 300-4 et suivants du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L 300-5 du code de l'Urbanisme, le concessionnaire est tenu de remettre à la commune le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale présentant l'état d'avancement de l'opération au 31 décembre de l'année précédant l'année en cours. Le Conseil est appelé à approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale au 31 décembre 2022.

### **QUESTION ADOPTEE PAR,**

**35 voix POUR**

**10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.**

## **20 CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE (CRACL)**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

La concession d'aménagement du quartier des Halles approuvée en 2018 nécessite une approbation annuelle des actions effectuées par le concessionnaire jusqu'en 2030.

Le présent document liste les actions effectuées au cours de l'année 2022. Il est proposé au Conseil d'approuver ce compte-rendu.

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR,**

**35 voix POUR**

**10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.**

## **21 DEMANDE DE SUBVENTIONS FSE POUR L'OPÉRATION " MISE EN SITUATION DE TRAVAIL EN ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION AVEC UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DU 01/01/2022 AU 31/12/2025 "**

*Rapporteur : Madame Françoise Raynaud*

Le dispositif Ateliers et Chantiers d'Insertion réalise des travaux « d'entretien et aménagement des espaces verts, espaces naturels et du bâtiment ». Il est agréé Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) par l'Etat. Cette action est cofinancée par l'Etat, le Département de la Vendée, la ville de La Roche-sur-Yon et le Fonds Social Européen. Il est proposé au Conseil de solliciter une subvention FSE couvrant les années 2022 à 2025 et permettant de cofinancer l'accueil de demandeurs d'emploi accompagnés par le PLIE de La Roche-sur-Yon Agglomération. Le coût total de cette opération s'élèverait à 1 540 481,80€. Pour les années 2022-2025, l'action « Ateliers et Chantiers d'Insertion entretien et aménagement des espaces verts, de l'espace naturel et du bâtiment percevrait une subvention prévisionnelle FSE de 223 268,64€.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **22 PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE - APPROBATION DES ACTIONS 2023 - MODALITÉS FINANCIÈRES ET CONTRACTUELLES**

*Rapporteur : Madame Danielle Martin*

Le Programme de Réussite Educative (PRE) est issu de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005.

Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans (étendu à 18 ans dans le cadre du décrochage scolaire), résidant prioritairement dans les quartiers de la politique de la ville, présentant des signes de fragilité et ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention établie à cet effet.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **23 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LA CRÉATION DU BUREAU DES NAISSANCES AU CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE**

*Rapporteur : Madame Danielle Martin*

Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature d'une convention de mise à disposition et d'utilisation des locaux du CHD de la Vendée pour y implanter le nouveau bureau principal des naissances de l'état-civil.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **24 RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DES SAGES - ANNÉE 2023**

*Rapporteur : Madame Dominique Boisseau-Rapiteau*

Le conseil des Sages est une instance consultative, qui éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la Ville. Il est composé de 45 membres et se renouvelle partiellement tous les ans.

Il est demandé au Conseil de désigner les membres du Conseil des Sages qui sera mis en place le vendredi 06 octobre 2023.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **25 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026 - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Rapporteur : Monsieur Jacques Besseau*

La Convention Territoriale Globale (CTG) représente la feuille de route permettant de valoriser et soutenir l'ensemble des services dédiés aux familles, à l'échelle du territoire intercommunal.

La 1ère phase d'élaboration de la CTG, s'est clôturée le 30 novembre 2022 avec la signature par les 13 communes, l'Agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la convention CTG incluant son plan d'actions.

La 2ème phase d'élaboration de la CTG qui a eu lieu de septembre 2022 à juin 2023, a porté sur le schéma de coopération c'est-à-dire l'identification de l'équipe projet qui portera les fiches actions de la CTG d'ici fin 2026.

Après un travail collaboratif d'élaboration, ce schéma maintenant constitué, doit être arrêté par le biais d'un avenant à la convention CTG.

Ce 1er avenant est soumis aux conseils des 13 communes et de l'Agglomération, avant signature. Il est proposé au Conseil d'en approuver les termes.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Abstention(s):** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélar, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.

### **26 ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION DU SOUVENIR NAPOLEONNIEN**

*Rapporteur : Monsieur Philippe Porté*

Dans un souci de rayonnement territorial, la ville de La Roche-sur-Yon étudie et valorise l'histoire napoléonienne de la ville. Dans ce cadre, il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion à l'association du souvenir napoléonien, avec laquelle sont organisés depuis 2021 des événements historiques et des colloques.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **27 ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION BOUCLIER BLEU FRANCE**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion à l'association Bouclier bleu France afin de participer à la protection du patrimoine culturel tout en renforçant ses connaissances et ses outils d'intervention en cas de sinistre sur les fonds du patrimoine communal (musée, archives,...).

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **28 ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU MUSÉE - ESPACE MALRAUX**

*Rapporteur : Monsieur Philippe Porté*

Le musée municipal est installé depuis le mois de mars 2023 sur le site de l'ancienne école Malraux au 17, rue du président de Gaulle. Après quelques mois d'exploitation du site, il est proposé au Conseil d'approuver l'adoption du règlement intérieur du musée.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **29 ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CYEL**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel*

Il est proposé au Conseil d'adopter le règlement intérieur du Cyel, équipement qui regroupe les services de la Direction des Affaires Culturelles, le Conservatoire à rayonnement départemental Arts Plastiques - Musique – Danse – Théâtre, un espace d'art contemporain et un auditorium.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **30 CONDITIONS ET TARIFS D'UTILISATION DES ESPACES DU CYEL**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel*

Il est proposé au Conseil de modifier les conditions et les tarifs de mises à disposition des locaux du CYEL.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **31 ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU THÉÂTRE**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel*

Le Théâtre municipal, situé place du Théâtre à La Roche-sur-Yon, est un équipement culturel repris en gestion directe par la collectivité à compter du 1er janvier 2024. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes du règlement intérieur de cet équipement

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR,**

**35 voix POUR**

**8 voix CONTRE : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.**

**2 ABSTENTION(S) : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.**

### **32 CONDITIONS ET TARIFS D'UTILISATION DU THÉÂTRE**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel*

Le Théâtre municipal, situé place du Théâtre à La Roche-sur-Yon, est un équipement culturel repris en gestion directe par la collectivité à compter du 1er janvier 2024. Au sein de cet équipement, certains espaces peuvent être mis à disposition. Ainsi, il est proposé au Conseil d'adopter le règlement et la convention d'utilisation et de proposer une tarification adaptée.

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR,**

**35 voix POUR**

**8 voix CONTRE : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.**

**2 ABSTENTION(S) : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.**

### **33 CONVENTION VILLE EN POÉSIE - PRINTEMPS DES POÈTES**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel*

Le Printemps des Poètes est une manifestation d'ampleur nationale, créée en 1999 afin de rendre manifeste l'extrême vitalité de la Poésie en France. L'appellation Ville en Poésie est attribuée par l'association le Printemps des Poètes aux communes qui donnent à la Poésie une place prépondérante dans la vie locale et dans la politique culturelle municipale. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention présentée par cette association.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### **34 CONVENTIONS DE PARTENARIAT - " LA JOSÉPHINE " 2023**

*Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes des conventions de partenariat pour la Joséphine 2023.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### **35 CONVENTION DE DÉPÔT-VENTE BOUTIQUE "LA JOSÉPHINE" - AVENANT N°1**

*Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain*

Dans le cadre de la boutique « La Joséphine », dont les bénéfices sont reversés à La Ligue contre le cancer, des nouveaux articles viennent compléter l'offre de l'année dernière. Il convient donc d'intégrer cette mise à jour par un avenant n°1 à la convention de dépôt-vente, sans limite de durée, mise en place depuis 2022.



**QUESTION ADOPTEE PAR,**

**35 voix POUR**

**10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.**

**36 LA ROCHE VENDÉE BASKET CLUB - AVANCE REMBOURSABLE**

*Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain*

La Roche Vendée Basket Club (RVBC) doit faire face à des difficultés financières importantes (- 150 K€). L'évolution au plus haut niveau implique un budget de fonctionnement conséquent qui doit s'accompagner d'une gestion rigoureuse. Le club a dû faire face à des dépenses non compensées par des recettes équivalentes, malgré un soutien appuyé de la Ville de La Roche-sur-Yon. Aussi, il est proposé au Conseil de soutenir le RVBC en accordant une avance remboursable d'un montant de 150 000 €.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**Abstentions :** Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Vincent Lepley, Madame Martine Chantecaille.